

PROMOTION SOCIALE COMMUNALE

THUIN
Rue Verte 1
(ville-basse)

MONTIGNY-LE-TILLEUL
Rue Wilmet 4
(en face du centre culturel)

071/59.04.69

eicctm@gmx.fr

promsocthuin.be



*Titres officiels
Congé éducation
Cellules de
reconversion*

Inscription

(Uniquement à Thuin ville-basse !)

**du 03 juin au 30 juin 2019
du 26 août au 30 septembre 2019**

*Formations pour
travailleurs,
demandeurs d'emploi,
étudiants, séniors.....*

Du lundi au vendredi de **9h30 à 11h30** et de **17h30 à 20h30**

Secourisme et premiers soins

Documents indispensables à l'inscription :

- votre carte d'identité;
- une copie du titre (diplôme, certificat, attestation) « le plus élevé » de vos études;
- votre numéro Forem si vous êtes demandeur d'emploi (carte jobpass)
- attestation CPAS pour les bénéficiaires du RIS
- attestation AVIQ pour les personnes à mobilité réduite (AVIQ)
- attestation étudiant (moins de 18 ans) au 1/10^{ème} de la formation
- une attestation pour les personnes inscrites à la demande d'une autorité publique

PROGRAMME DE COURS

Chaîne de survie. AMU. Règles générales d'intervention

L'étudiant sera capable:

- de définir les principaux éléments du cadre légal et réglementaire régissant le TMS et l'AMU;
- de définir les règles essentielles d'intervention ;
- de reconnaître une situation d'urgence nécessitant rappel de renforts;
- de décrire la procédure pour faire appel au besoin à ces renforts spécialisés.

Les malaises

Au départ d'une mise en situation, *l'étudiant sera capable* :

- de reconnaître un malaise chez une victime ;
- de réagir adéquatement face au malaise ;
- de mettre la victime en position adéquate en fonction de son état.

Les traumatismes

Au départ d'une mise en situation, *l'étudiant sera capable* :

- de prodiguer les premiers soins en cas de plaies,
- d'arrêter une hémorragie externe ;
- de prodiguer les premiers soins en cas de brûlure ;
- de prodiguer les premiers soins en cas de traumatismes de l'appareil locomoteur.

Les troubles spécifiques

L'étudiant sera capable d'identifier et de caractériser :

- les principales atteintes par des agents physiques ou chimiques et les intoxications ;
- les principaux troubles pédiatriques;
- les symptômes de troubles spécifiques tels que: crises d'agitation, de boisson, de nerf, de panique,
- pertes de connaissance, hypoglycémie, tétanie et épilepsie, hyperthermie, hypothermie, insolation, piqûres et morsures.

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, *l'étudiant sera capable*, au départ d'une mise en situation, d'effectuer la prise en charge d'une victime :

- de réaliser un bilan de la situation de la victime;
- de faire appel au besoin à des renforts spécialisés;
- d'assurer le maintien des fonctions vitales en attendant les secours spécialisés;
- d'assurer la prise en charge des soins de base.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des éléments suivants :

- adéquation des techniques utilisées par rapport à l'état de la victime;
- respect des règles de sécurité et d'hygiène;
- justesse des connaissances de physiopathologie; attitude adaptée par rapport à la victime.

Titre délivré : Attestation de réussite.

Organisation :

A déterminer : 20 périodes